

Mon compte Ameli : de nombreux services à portée de clic

En tant qu'affilié à l'Enim, vous pouvez créer votre compte Ameli, et accéder ainsi à de nombreux services en ligne sur le site de notre partenaire l'Assurance maladie.

Des services pratiques en ligne

Votre compte assuré vous permet de :

- consulter en ligne vos remboursements ;
- télécharger votre attestation de droits ;
- signaler un changement dans votre situation ;
- demander une carte européenne d'assurance maladie ;
- communiquer par courriel avec votre centre de prestations maladie ;
- signaler la perte ou le vol de votre carte Vitale.

Créer et accéder à son compte

Pour créer et accéder à votre compte Améli, rendez-vous sur le site de notre partenaire l'[Assurance maladie](#) [1].

CONTACT :

Téléphone :



du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h en France Métropolitaine

Adresse de correspondance :

Enim
Département des politiques sociales maritimes de santé (DPS)
27 quai de Solidor
CS 31854
35418 Saint-Malo Cedex

Courriel :

[ue.mine@ta\[etnas](mailto:ue.mine@ta[etnas) [2]

[Tous les contacts à votre écoute](#) [3]